



Allocution de Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche
devant les participants à la définition de la Stratégie Nationale de Recherche et d'Innovation
Amphithéâtre Poincaré
Le 31 mars 2009

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier très chaleureusement d'avoir accepté l'invitation que Luc CHATEL et moi-même nous vous avons adressée. Retenu à Bruxelles, Luc CHATEL n'a finalement pas pu participer à notre rencontre ce matin. Il m'a demandé de vous présenter ses excuses.

Vous travaillez depuis plusieurs mois à l'élaboration d'une stratégie nationale de recherche et d'innovation. J'ai eu l'occasion de travailler et de discuter avec un certain nombre d'entre vous et notamment avec les présidents des groupes de travail qui m'ont demandé de situer cette stratégie dans mon action et dans le cap que suit le gouvernement en matière de stratégie de recherche. C'est pour cela que j'ai souhaité vous rencontrer aujourd'hui. Pour remettre les travaux auxquels vous consacrez beaucoup de temps dans le cadre d'une vision globale qui est celle du gouvernement. Je voulais vous donner un panorama plus large, et en même temps, vous expliquer quelles vont être les conséquences très concrètes des travaux que vous menez.

Permettez-moi avant de commencer de saluer solennellement devant vous la récente distinction de Mikhaïl GROMOV, Prix Abel 2009, qui a choisi la France pour y travailler dès 1982, et qui a, depuis, demandé la nationalité française.

Ce prix est un témoignage supplémentaire de l'excellence de l'école mathématique française, et en particulier de l'un de ses plus beaux fleurons, l'Institut des hautes études scientifiques, l'IHÉS, installé à Bures-sur-Yvette.

Après les derniers prix Nobel français, Françoise BARRE-SINOSSI et Luc MONTAGNIER en 2008, Albert FERT en 2007, après le prix Turing 2008 de Joseph SIFAKIS, ce dernier prix Abel fait écho à celui de Jacques TITS en 2008, et à la dernière médaille Fields de Wendelin WERNER en 2006, pour apporter la preuve de la qualité de la recherche nationale et de son rayonnement international.

Cette excellence scientifique, je veux la protéger, la renforcer et la faire fructifier. C'est tout le sens de mon action au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche depuis maintenant deux ans.

Des universités autonomes

C'est ce que j'ai fait tout d'abord en donnant aux universités l'autonomie qui leur était nécessaire pour s'affirmer comme acteurs majeurs de la recherche. Parce que l'Université est le standard international reconnu par vos interlocuteurs du monde entier, mais aussi parce que c'est à l'université que peut se réaliser la rencontre des étudiants, des chercheurs et des enseignants-chercheurs. Le progrès du savoir, et la transmission du savoir sont ainsi deux missions fondamentales de l'université.

Le système français a cette particularité, qu'une partie de nos meilleurs étudiants ne va pas à l'université et qu'une partie de nos meilleurs chercheurs n'est pas à l'université. Tout l'objectif est de construire un système coopératif entre grandes écoles, universités et organismes de recherche, de renforcer un maillon qui était jusqu'à présent ni libre ni autonome, le maillon universitaire. C'est tout l'objet de la stratégie que nous essayons de mener.

Car, au contact de nos meilleurs chercheurs, nos étudiants apprendront mieux avec des enseignements irrigués par la recherche du plus haut niveau. C'est ainsi que nous pourrions développer les vocations scientifiques de nos étudiants.

Faiblesse de l'innovation en France

Nous avons une faiblesse en France : si nous sommes un grand pays de recherche, nous ne sommes pas dans le peloton de tête des pays d'innovation. L'Allemagne par exemple dépose deux fois plus de brevets par publication scientifique que la France.

Nous devons redresser cette relative faiblesse de la recherche industrielle, celle qui nous empêche d'atteindre les fameux 3% de la stratégie de Lisbonne.

C'est l'objet même du crédit impôt recherche. Cet outil très puissant, avec un taux d'aide triplé depuis début 2008 fait l'objet de nombreuses convoitises à l'international, depuis l'administration Obama jusqu'au gouvernement de Madame Merkel dont la commission d'experts pour la recherche et l'innovation conseille la création d'un tel outil fiscal outre-Rhin.

Du côté français, nous devons encore renforcer la recherche partenariale entre laboratoires publics et entreprises privées. De nombreuses incitations existent déjà comme les Instituts Carnot, les incubateurs d'entreprises, ou le doublement des dépenses de recherche partenariale dans le calcul du crédit impôt recherche. Nous devons les évaluer et les faire évoluer si elles ne sont pas suffisamment incitatives.

Plus que jamais, nous devons compter sur les entreprises, et je vois un certain nombre de leurs représentants dans la salle, pour maintenir leur effort de recherche et développement en cette période de crise. Alors que l'Etat accompagne les entreprises avec des avantages fiscaux plus que conséquents, en particulier avec le remboursement anticipé du crédit impôt recherche annoncé dans le cadre du plan de relance qui va concerner neuf mille entreprises et 90% de PME, je souhaite vraiment que les entreprises s'engagent à maintenir leur effort de recherche et renforcent aussi leurs partenariats avec les établissements publics.

Je vous rappelle aussi que les dépenses sous-traitées à un laboratoire public comptent double dans l'assiette du CIR. Il en est de même pour le salaire de recrutement d'un jeune docteur. Je voudrais vous inciter à faire davantage appel à notre vivier de jeunes docteurs qui sont des jeunes de très grande qualité, formés à la recherche et par la recherche, et qui viendront porter l'innovation dans vos entreprises.

J'ajoute que nous avons mis en place un dispositif spécifique pour les doctorants, « les doctorant-conseils », pour permettre à un doctorant d'effectuer des missions en entreprise et donc de familiariser l'entreprise avec les thématiques de sa thèse. C'est un bon dispositif pour permettre aux

entreprises de tester la valeur d'un doctorant, et pour permettre au jeune chercheur de se familiariser avec d'autres horizons.

La valorisation du doctorat est un enjeu majeur pour notre université, mais aussi pour notre pays, et pour le développement de la recherche privée.

Organismes de recherche stratégiques

Mesdames et messieurs, renforcer les universités, c'est aussi renforcer leurs partenariats avec les organismes de recherche sur la base d'une relation d'égal à égal. Ces organismes seront confortés dans leur mission nationale indispensable pour coordonner l'ensemble de l'effort public de recherche.

Ils devront devenir davantage stratégiques, et s'organiser autour d'une cohérence disciplinaire forte. Leur rôle sera conforté en tant qu'agence de moyens, apportant les concours financiers et humains aux différents laboratoires, en particulier dans les universités. Ils seront également opérateurs de recherche notamment dans le cadre de leurs unités propres ou pour la gestion des très grandes infrastructures de recherche qui leur incombent. Je rappelle que tout le financement des très grandes infrastructures contribue indirectement au soutien de base des laboratoires. Il s'agit d'un investissement très important de l'Etat pour le développement de la recherche.

Les organismes de recherche pourront aussi offrir des conditions de travail attractives à de jeunes chercheurs ou enseignants-chercheurs. C'est le principe des chaires mixtes « universités-organismes », outils d'excellence qui ne devront pas conduire à une gestion restrictive des recrutements.

Je crois en effet profondément à l'intérêt de ce dispositif, qui, à l'image de l'Institut universitaire de France, permet de valoriser le statut d'enseignant-chercheur en faisant converger les missions de recherche et d'enseignement. L'IUF sera aussi renforcé, et j'augmenterai non seulement le nombre de promotions mais également les moyens attribués aux lauréats.

Coordinations inter-organismes et décloisonnement

Nous avons aujourd'hui 83 universités, 225 écoles, et 21 organismes de recherche : c'est un morcellement sans comparaison dans un pays de 60 millions d'habitants ! Pour avoir une politique de recherche cohérente, il est donc indispensable d'avoir un système de recherche mieux coordonné. Il faut décloisonner le travail des différents acteurs. C'est ce que nous nous employons à faire, par exemple avec le projet de consortium en recherche agronomique, ou avec l'Alliance inter-organismes en sciences du vivant dont je salue l'avancement des travaux.

Ces consortiums et autres alliances permettront une meilleure coordination de notre effort national de recherche, et viendront alimenter la programmation thématique de l'ANR.

Elles devront aussi s'inscrire dans la « Vision 2020 » de l'espace européen de la recherche que nous avons construite avec nos homologues européens. Je pense en particulier à la programmation conjointe. Cet outil radicalement nouveau a justement vocation à coordonner les actions des différents Etats-membres sur des thématiques clés au regard des grands enjeux de demain. Il permet, en identifiant une priorité européenne, de dépasser les cloisonnements de structures pour lancer des appels à projets communs.

Ainsi, les travaux sur la maladie d'Alzheimer sont encourageants, une douzaine de pays ayant d'ores et déjà accepté de développer des actions communes.

Si nous identifions dans la SNRI d'autres priorités qui peuvent être portées dans le cadre européen, je m'engage à les porter auprès de mes homologues du Conseil compétitivité.

Rôle de l'Agence nationale de la recherche

Mesdames et messieurs, dans ce contexte, l'Agence nationale de la recherche doit être confortée dans un rôle d'agence de financement pour des projets sélectionnés et évalués sur des critères d'excellence scientifique.

Nous devons ainsi réfléchir à l'équilibre entre les financements de l'ANR réservés aux projets de recherche, et ceux qui sont destinés à la couverture des coûts fixes des laboratoires, ce que l'on appelle le préciput.

Vous le savez, j'ai relevé ce préciput à 15%. Je suis d'ailleurs prête à envisager une nouvelle augmentation de façon à ce que les financements de l'ANR participent mieux au fonctionnement de l'ensemble du laboratoire, même si seulement une partie de celui-ci a été mobilisée dans le projet primé. Nous aurons l'occasion d'en discuter dans les prochaines semaines.

Un autre sujet cher à nombre de chercheurs tient dans la répartition des programmes de l'ANR entre les projets thématiques et les projets blancs c'est-à-dire totalement créatifs. Il y a un an l'ANR consacrait 25% de ses budgets aux programmes blancs et 75% aux projets thématiques. Je crois que nous devons faire évoluer cet équilibre. Dès cette année, nous avons augmenté la part de programmes blancs, de 25% à 35%, et je souhaite que cette évolution se poursuive en ce sens.

Pour son volet thématique, l'ANR devra puiser dans les priorités de la stratégie nationale de recherche et d'innovation et s'appuyer sur les organismes de recherche qui doivent retrouver un rôle central dans cette programmation.

C'est donc plus sur une démarche « bottom-up », que l'ANR devra maintenant fonder son activité avec environ 50% de projets thématiques et, 50 % de programmes blancs faisant émerger l'excellence et la créativité.

Ces programmes blancs devront sans doute être un minimum orientés par discipline de manière à en préserver certaines de la concurrence des autres. Je pense notamment aux sciences humaines et sociales qui devront à mon avis disposer de programmes blancs spécifiques.

Cet équilibre serait une preuve de confiance vis-à-vis de l'ensemble de la communauté.

Mais je tiens à dire que ce ratio de 50/50 ne pourra être atteint que si la sélectivité des programmes blancs reste au moins identique à celle des programmes thématiques. Aujourd'hui, la sélectivité des programmes blancs est en effet supérieure à celle constatée par ailleurs. Selon moi, une bonne sélectivité à l'ANR c'est un taux d'environ un pour quatre car la sélectivité est un gage d'excellence.

Simplification de la vie quotidienne des laboratoires

Mesdames et messieurs, il s'agit aussi de travailler au meilleur fonctionnement des unités mixtes de recherche. Les unités mixtes sont les briques élémentaires de notre système de recherche. C'est le lieu de la coopération entre les organismes et les universités, et dans certains cas avec les entreprises.

Nous voulons maintenant aller vers une simplification résolue de leur gestion. Vous savez qu'il y a 400 unités mixtes qui ont plus de quatre tutelles. C'est-à-dire quatre systèmes de contrôle de gestion, quatre systèmes de financement, quatre évaluations, quatre modes de gestion des ressources humaines.

Pour simplifier la vie des directeurs de laboratoires, nous voulons dès cette année, aller vers une délégation globale de gestion de manière expérimentale.

Je pense que cette expérimentation sera très fructueuse pour tous les acteurs. Les tutelles scientifiques demeurent. Elles sont scientifiques mais ne doivent pas se traduire par une gestion

démultipliée : il s'agit d'avoir un vrai coût consolidé du laboratoire permettant ensuite de nouer des partenariats plus sains et sur des bases plus claires, y compris avec les partenaires privés.

Dans le même esprit, et pour simplifier encore le passage de témoin entre la recherche publique et l'entreprise, je souhaite simplifier la gestion de la propriété intellectuelle dans les unités mixtes de recherche.

A l'image de l'accord signé mardi dernier entre l'Institut Pasteur et l'Université Pierre et Marie Curie, je veux que l'on fixe un responsable unique pour la gestion des brevets dans les unités mixtes.

En clair, là où cinq services devaient cogérer les brevets, demain, il n'y aura plus qu'un unique responsable, facilitant ainsi les négociations et la prise de contrat.

Pôles et campus

Ce transfert de responsabilité sera d'autant plus facilité que de véritables services uniques et communs de valorisation pourront être créés au sein des grands pôles universitaires. Je souhaite vraiment que les pôles de recherche et d'enseignement supérieur se dotent de structures de valorisation conjointes. Les expérimentations soutenues par l'Agence nationale de la recherche montrent déjà leur efficacité. Ces services, véritables guichets uniques, proposeront au tissu industriel local des programmes de recherche partenariale, l'expertise des laboratoires qu'ils fédèrent, ou encore l'exploitation de brevets issus de la recherche publique.

Car c'est avec une logique de site renforcée, comme à Toulouse, à Grenoble ou, bientôt, à Saclay, avec de véritables clusters d'excellence, associant enseignement, recherche fondamentale, innovation et entrepreneuriat, que nous pourrons attirer les meilleurs chercheurs internationaux et éviter que nos meilleurs chercheurs nationaux ne partent à l'étranger.

C'est tout le sens de l'Opération campus pour laquelle cinq milliards d'euros seront consacrés à l'émergence d'une douzaine de pôles universitaires. C'est aussi le sens du plan de relance qui nous permet de renforcer la dynamique, dès 2009, avec l'accélération des contrats de projet Etat-région.

Un effort particulier sera déployé dans ce cadre sur l'immobilier universitaire. L'immobilier n'est peut-être pas le souci principal au quotidien des laboratoires. Mais la dégradation de l'immobilier peut devenir un vrai handicap pour l'attractivité, pour la qualité des conditions de vie et de travail dans nos laboratoires de recherche, sans oublier les problèmes de sécurité.

Plan carrières

L'attractivité des métiers de la recherche passe aussi par les carrières. Je travaille sur deux volets au sein d'un « plan carrières » inédit de 252 millions d'euros qui concerne tous les moments clés des carrières.

Tout d'abord, les goulets d'étranglements que sont les changements de grade. Ils constituent aujourd'hui un problème dans la recherche française et dans l'enseignement supérieur, et peuvent générer frustration et tentation de départ.

Dès l'entrée dans la carrière, avec un contrat doctoral pour les doctorants, et la possibilité de prendre en compte les années de doctorat et post-doctorat. Ainsi, les jeunes maîtres de conférences qui vont être recrutés l'année prochaine le seront avec des salaires entre 12 et 25% plus élevés qu'aujourd'hui.

Plus tard, lors du passage à la hors classe des maîtres de conférence, pour l'accession au grade de professeur, ou de directeur de recherche, et lors des passages à la 1^{ère} classe et classe exceptionnelle.

Ainsi, les taux de promotions vont être doublés d'ici 2011 pour permettre de fluidifier les carrières et les accélérer.

Le « plan carrières », c'est d'abord une harmonisation par le haut des carrières des enseignants-chercheurs et des chercheurs de façon à ce qu'il n'y ait plus de décalage injustifié.

Par ailleurs, j'ai proposé des primes allant jusqu'à 15 000 € par an qui pourront être attribuées sur des critères d'excellence scientifique ou d'excellence pédagogique.

Au total, en 2011, ce seront environ 20% des chercheurs des organismes qui pourront prétendre à cette prime, si elle est attribuée à un taux moyen de 6 000 € par an.

Je suis enfin très attachée à assurer la relève tout en garantissant un très haut niveau de recrutement dans la recherche. Nous devons pour cela donner une visibilité sur l'emploi scientifique public pour les dix prochaines années, discipline par discipline. J'ai donc proposé qu'un groupe de travail se mette en place, associant le ministère et les organisations syndicales pour mener une analyse prospective de l'emploi scientifique à dix ans et permettre des recrutements qui ne soient pas des recrutements par à-coups. Il s'agit de pouvoir s'engager avec les organismes sur de vrais contrats d'objectifs et de moyens qui doivent être le cadre d'une relation de confiance entre l'Etat et les organismes.

La confiance doit être la marque des relations entre l'Etat et ses laboratoires. Pourtant, nous sommes encore dans un système qui est trop contraint. Je souhaite donc, qu'avec la délégation globale de gestion, les nouveaux modes de fonctionnement de l'ANR, des évaluations plus simples, moins nombreuses mais transparentes et indépendantes, nous arrivions à construire de nouvelles relations de confiance qui simplifieront la vie administrative des laboratoires.

Par exemple, j'ai demandé à l'ANR de supprimer le rapport semestriel qu'elle demandait aux laboratoires : ce sont 4 500 rapports supprimés ! Nous devons continuer dans ce sens, et supprimer les nombreuses petites, mais à la longue tellement lourdes, surcharges administratives de vos laboratoires.

Principes de la stratégie nationale

J'en viens maintenant à la stratégie nationale qui nous rassemble aujourd'hui. Elle est née du constat qu'il n'y avait aucun document de référence disponible définissant les priorités à quatre ans, que sont les grands défis de la connaissance, les grands défis technologiques, et les grands défis sociétaux que la recherche doit nous permettre de relever.

Chaque organisme de recherche, chaque université, chaque budget répondait à une logique spécifique, avec le morcellement des acteurs que l'on connaît. La cohérence d'ensemble était en réalité le fruit de la bonne volonté d'un certain nombre de professionnels plus que celle d'un cap clair, défini aussi bien pour nos chercheurs que pour nos partenaires internationaux.

C'est d'ailleurs parce que ce document stratégique faisait défaut que les gouvernements précédents ont été contraints de créer de nouvelles structures et d'empiler les dispositifs, répondant à des urgences ponctuelles sociales ou scientifiques, par focus successifs.

C'est tout le contraire de l'action des gouvernements des autres grands pays de recherche et d'innovation comme le Japon, le Royaume-Uni, la Russie ou l'Allemagne, qui, chacun, ont rassemblé leurs grandes priorités de recherche dans un document stratégique.

Vocation de la stratégie nationale

Mesdames et messieurs, vos travaux ont justement vocation à devenir la référence du gouvernement pour les prochaines années. C'est à vous de nous dire nos forces et nos faiblesses,

c'est à vous d'identifier les priorités qui seront la référence pour orienter l'allocation des moyens du budget de l'Etat.

Ils seront aussi la référence pour fixer les priorités des organismes de recherche dans leurs contrats d'objectifs qui les lieront à l'Etat, et pour donner une légitimité nouvelle à la programmation de l'Agence nationale de la recherche.

Telle est la vocation de la stratégie nationale de recherche et d'innovation. Il me semblait donc indispensable qu'elle fut construite sur le socle d'une vision académique solide, et préparée avec tous les acteurs de la recherche nationale et de l'innovation, publique et privée.

Car je refuse les cloisonnements artificiels entre recherche fondamentale et recherche appliquée. La recherche est un continuum qui est une réponse globale aux enjeux de notre société pour demain.

Une démarche « bottom-up »

C'est le caractère original de la démarche que je vous ai proposée et que je vous remercie encore d'avoir acceptée : faire travailler ensemble des acteurs qui souvent ne se connaissaient pas ou pas assez.

Les documents auxquels vous avez abouti aujourd'hui sont le fruit de vos regards croisés entre industriels, acteurs de la recherche publique et milieux associatifs. Ils sont déjà un encouragement à la démarche et je vous en remercie.

Je voudrais qu'à l'image de vos travaux, les liens entre le monde de la recherche et l'ensemble de nos concitoyens en sortent renforcés. La recherche est en effet la seule réponse possible aux défis de notre monde, comme le changement climatique ou l'augmentation de la population mondiale.

La recherche est aussi un atout majeur pour comprendre l'évolution de nos sociétés, la transformation de nos modes de vies ou encore la construction d'un monde multipolaire et métissé, saturé d'information. Vous connaissez d'ailleurs mon attachement aux sciences humaines et sociales pour lesquelles j'ai créé un prix national, le prix Claude Lévi-Strauss, qui sera attribué chaque année pour un montant de 100 000 euros.

Sciences et société

Mesdames et messieurs, vos groupes portent la richesse de la diversité en leur sein. Et je voudrais ici saluer tout particulièrement ceux que l'on appelle maintenant les porteurs d'enjeux, c'est-à-dire les milieux associatifs qui représentent les diverses sensibilités de notre société. Ce sont aussi les représentants de l'Assemblée Nationale et du Sénat qui participent à ce projet.

Il est en effet essentiel d'associer ces porteurs d'enjeux à notre stratégie pour rapprocher la science et la société. Les associations de malades et les associations caritatives par exemple sont un lien essentiel entre la recherche médicale et l'ensemble des citoyens. Elles ont fait par le passé et continuent, de faire émerger des priorités de recherche en santé publique.

Par leur dynamisme, elles ont contribué au financement de programmes totalement innovants sur les maladies rares ou le sida par exemple.

Les associations de protection de l'environnement sont, quant à elles, indispensables pour prendre en compte l'impact de l'activité humaine sur l'environnement et sur la santé. Car si un certain nombre de nos concitoyens croient au progrès, d'autres s'en méfient. Il faut donc parvenir à bâtir des consensus sur le progrès scientifique. C'est pour cela que les débats citoyens que nous avons lancés notamment dans le cadre du Grenelle de l'environnement doivent être toujours présents lorsque nous définissons des nouvelles priorités de recherche.

Nous venons d'ailleurs de lancer un débat public sur les conditions de développement des nanotechnologies.

Je souhaite qu'il ne puisse plus y avoir à l'avenir des malentendus et de l'irrationnel quand nous parlerons de nouvelles technologies ou de nouveaux champs de recherche. C'est pourquoi, il faut pouvoir intégrer en amont les inquiétudes sociétales fortes, et c'est aussi l'objet de la stratégie nationale de recherche et d'innovation. Je vous invite donc à recenser les sujets qui nécessitent une réflexion éthique, des prises de conscience, ou une pédagogie particulière. Ces sujets sont majeurs pour que nos chercheurs puissent chercher dans la sérénité et développer leurs futures innovations et futures découvertes.

Enfin, je voudrais saluer tout particulièrement les associations de promotion des sciences qui travaillent notamment pour que les vocations scientifiques se révèlent chez nos jeunes et que la relève soit assurée. Elles sont au cœur de l'ensemble de vos travaux et tout particulièrement ceux qui concernent les relations entre recherche, innovation et société.

Pour prolonger encore le lien indispensable entre le monde de la recherche et l'ensemble des citoyens, je souhaite élargir le champ du dialogue en présentant vos travaux à l'ensemble de la communauté de la recherche, universitaire, mais aussi à tous nos concitoyens. Dès aujourd'hui, un site internet dédié est ouvert pour consolider les choix que vous avez proposés.

Pendant trois semaines, chaque Français est invité à donner son avis, à apporter un éclairage nouveau, qu'il soit directement impliqué dans la recherche, publique ou privée, ou qu'il soit simplement intéressé par l'avenir de notre pays.

Conclusion

Mesdames et messieurs, avec la stratégie nationale de recherche et d'innovation, nous allons pouvoir rendre publiques et donc visibles aux yeux de tous, y compris de nos grands partenaires mondiaux, les futures orientations de notre recherche. Avec cet exercice, nous donnerons ensemble un nouveau souffle et une légitimité à l'ensemble de notre paysage de recherche.

C'est avec cette stratégie que nous donnerons aussi le goût de la recherche à nos jeunes. C'est avec cette stratégie que nous redonnerons aux chercheurs la place qui est la leur dans le fonctionnement même de la société. Enfin, c'est avec cette stratégie que nous articulerons mieux les travaux de la communauté scientifique avec l'ensemble des progrès et des innovations qu'espère la communauté nationale.

Aujourd'hui, l'Etat engage des moyens conséquents pour la recherche. Il ne reste plus qu'à définir clairement les priorités sur lesquelles ils seront investis.

C'est l'objet de vos travaux. Vous êtes porteurs d'un très beau projet qui je l'espère va arriver à maturité dans les semaines qui viennent. Voilà pourquoi je tenais à vous remercier personnellement de la part décisive que vous y avez d'ores et déjà prise, en donnant à cette mobilisation nationale le souffle et l'ambition dont elle avait besoin.

Je vous remercie.